|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Logo Ministère des Eaux et Forêts.jpgLogo CJ.jpg | PROJET D’APPUI A L’APPLICATION DE LA LOI SUR LA FAUNE AU GABON (AALF) |  |
| REPUBLIQUE GABONAISEMinistère Des Eaux Et Forêts |  | CONSERVATION JUSTICE GABONTéléphone : (+241) 074 23 38 65E-mail : luc@conservation-justice.orgWeb : www.conservation-justice.org |

SOMMAIRE

[1 Points principaux 2](#_Toc7774926)

[2 Investigations 2](#_Toc7774927)

[3 Opérations](#_Toc7774928) 2-3

[4 Département juridique 3](#_Toc7774929)-4

[5 Communication](#_Toc7774930) 4

[6 Relations extérieures](#_Toc7774931) 4-5

[7 Conclusion 5](#_Toc7774932)

**Rapport Mensuel octobre 2023**

Conservation Justice



Union européenne

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l’Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Conservation Justice et ne reflète pas nécessairement les opinions de l’Union européenne.

# Points principaux

En ce mois d’octobre, deux opérations ont eu lieu :

* **Le 13/10/2023**, une personne a été interpelée par les forces de l’ordre à Libreville, avec l’appui de CJ, en possession de 2 pointes d’ivoire (14 kg) ;
* **Le 25 et le 26/10/2023**, deux personnes ont été interpellées par les forces de l’ordre à Port-Gentil avec l’appui de CJ, en possession de 2 pointes d’ivoire (16kg).

# Investigations

Indicateur:

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’investigations menées | 8 |
| Investigations ayant mené à une opération | 2 |
| Nombre de trafiquants identifiés | 20 |

Les investigations ont été réalisées dans 7 provinces du pays à savoir les provinces de l’Estuaire, de la Ngounié, du Moyen-Ogooué, de l’Ogooué-Lolo, de l’Ogooué-Maritime, de l’Ogooué-Ivindo et du Haut-Ogooué.

Au total, 08 missions d’investigations ont été organisées avec 20 trafiquants potentiels identifiés.

# Opérations

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’opérations menées | 02 |
| Nombre de trafiquants arrêtés | 03 |

Le projet a appuyé deux opérations :

**Opération 1** : MBOUMBA Braiginere a été interpellé le 13 octobre 2023 à Libreville par une équipe conjointe composée d’un agent de Direction de la Lutte Contre le Braconnage (DLCB) et ceux de la Police Judiciaire de Libreville, avec l’appui de Conservation Justice. Il était en possession de 2 pointes d’ivoire sectionnées en six morceaux (14kg) qu’il s’apprêtait à vendre.

Conduit et interrogé au poste, ce dernier déclare être le propriétaire des ivoires et prétend les avoir ramassés en forêt dans la ville d’Ovan. Présenté le 18 octobre 2023 au Parquet spécial de Libreville, le mis en cause fut inculpé pour détention illégale d’ivoire et placé en détention préventive.

**Opération 2** : ADJENDJA Arsène Gaëtan a été arrêté le mercredi 25 octobre 2023 à Port-Gentil, capitale économique du Gabon, en flagrant délit de détention et tentative de vente de deux pointes d'ivoire entières (16kg). Il a désigné comme le véritable propriétaire des défenses le dénommé RAYIMBI Jean Hugues, son oncle. Ce dernier fut arrêté le 26 octobre 2023 dans la même ville. L’opération a été rendue possible grâce à l'intervention de l’antenne de Recherches (DGR) de Port-Gentil, de l'administration des Eaux et Forêts, appuyée par Conservation Justice.

Conduit et interrogé au poste, les mis en causes ont reconnu leur implication dans le trafic d’ivoire. Présentés le 30 octobre 2023 au Parquet Spécial de Libreville, les intéressés ont été inculpés pour détention illégale d’ivoire et placés en détention préventive.

# Département juridique

**4.1. Suivi des affaires**

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’affaires suivies | 09 |
| Nombre de condamnations | 00 |
| Affaires enregistrées | 00 |
| Nombre de prévenus | 03 |

Neuf (9) affaires ont été suivies par Conservation Justice :

1. AFF : MP & Eaux et Forêts contre MBA Patrice, MADOUMA Christian ;
2. AFF : MP & Eaux et Forêts contre MOUCKAGA DIGOSSOU Féryl ;
3. AFF : MP & Eaux et Forêts contre ETHO’O OVONO Ferdinand et AYUK Paul ;
4. AFF : MP & Eaux et Forêts GUEBRE ABOUBACAR, MOYET Jean Claude et DISSAITOU Robert ;
5. MP & Eaux et Forêts contre BANCE IDRISSA ;
6. MP & Eaux et Forêts contre MBOUMBA Braiginere ;
7. MP & Eaux et Forêts contre ADJENDJA Arsène Gaëtan et RAYIMBI Jean Hugues,
8. MP & Eaux et Forêts contre MBOUMBA NGOMA Joseph et BONGHO MOUNDILOU Sosthène Aimé.
9. Dossier d’extradition de IBRAHIM MOHAMADOU relatif au cas de trafic transnational d’ivoire du Gabon vers le Cameroun

**Les cinq premiers dossiers** ont été inscrits au rôle de l’audience correctionnelle du Tribunal de Libreville spécial du 20 octobre 2023. Les juristes ont assisté à cette audience. En amont, ils ont apprêté ces dossiers puis rencontré les cabinets d’avocat désignés pour défendre l’administration des Eaux et Forêts.

**Dans l’affaire, MP & Eaux et Forêts contre MBOUMBA NGOMA Joseph et BONGHO MOUNDILOU Sosthène Aimé**, Conservation Justice a envoyé un juriste à Port-Gentil, à la demande de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts de l’Ogooué-Maritime. Celui-ci a fourni un soutien juridique dans le montage de la procédure en matière d’Eaux et Forêts (procès-verbaux et autres) et a organisé le transfert des mis en causes de Port-Gentil au Parquet de Libreville. Les juristes de Conservation Justice ont participé au déferrement de cette procédure.

**Dans les dossiers MP & Eaux et Forêts contre** **ADJENDJA Arsène Gaëtan et RAYIMBI Jean Hugues et MP & Eaux et Forêts contre** **MBOUMBA Braiginere**, le département juridique a appuyé les forces de l’ordre et les Eaux et Forêts tout au long de la procédure depuis l’arrestation des différents mis en cause, à l’établissement de la procédure, au déferrement et transport à la prison centrale de Libreville pour l’exécution des mandats de dépôts décernés contre ADJENDJA Arsène Gaëtan, RAYIMBI Jean Hugues et MBOUMBA Braiginere.

**Dossier d’extradition de IBRAHIM MOHAMADOU relatif au cas de trafic transnational d’ivoire du Gabon vers le Cameroun,** le département juridique a planché sur un ensemble de texte ayant trait à l’extradition dans la zone CEMAC. Puis, des juristes de CJ ont travaillé avec le Directeur Général de la Faune et des Aires Protégées (DGFAP) et le Directeur de la Lutte Contre le Braconnage (DLCB) à la rédaction de correspondances à adresser à la Direction National d’Interpol Gabon (transmission des dossiers) et au Ministère de la Justice. Le but est la demande d’intervention pour mettre en mouvement l’action conduisant à l’extradition d’un sujet camerounais présumé chef d’un réseau international de trafic d’ivoire du Gabon vers le Cameroun dont les complices ont été arrêtés en août 2023 grâce à l’appui de CJ. Ses complices avaient été arrêtés en possession de 130 kg d’ivoire « récoltés » au Gabon et à destination du Cameroun.

**4.2. Visites de prison**

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de visites effectuées | 00 |
| Nombre de détenus rencontrés | 00 |

Suspendues depuis août dernier pour des raisons de sécurité dues à la période sensible que traversait le Gabon, les visites aux détenus de la maison d’arrêt de Libreville ont repris le 29 octobre 2023. CJ n’a pas encore pu visiter les détenus de ce mois.

# Communication

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de pièces publiées | 6 |
| Télévision | 00 |
| Internet | 6 |
| Presse écrite | 00 |
| Radio | 00 |

Six articles de presse en ligne ont été produits et publiés ce mois d'octobre en rapport avec les deux opérations de ce mois. Les anciens articles sont toujours disponibles sur plusieurs médias (voir la base de donnée ICS) et sur le site Internet, la page Facebook et la chaîne YouTube de Conservation Justice.

# Relations extérieures

**Indicateur :**

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de rencontres | 37 |
| Suivi de l’accord de collaboration  | 23 |
| Collaboration sur affaires | 14 |

Les équipes ont rencontré les personnes suivantes :

**Province Estuaire, ville Libreville :** le Directeur Général de la Faune et des Aires Protégées (DGFAP), le Directeur de la Lutte Contre le Braconnage (DLCB), le Procureur de la République Aperano, le Chef de service des affaires criminelles (SAC), les agents de la Brigade de Recherche et d’Intervention (BRI).

**Province Ogooué-Maritime, ville Port-Gentil :** le Directeur Provincial des Eaux et Forêts de l'Ogooué-Maritime, le Commandant de Brigade de la Gendarmerie Nautique de Port-Gentil et son adjoint et le Commandant en Chef de Groupe des Unités Nautiques, le Procureur de la République de Port-Gentil, le Chef d'antenne provinciale de la Direction Générale des Recherches.

La coordinatrice régionale et le juriste Abdoul ont rencontré le responsable programme marin de WCS et le directeur de l’ONSFAG de Libreville en vue d’organiser une formation pour les agents de sécurité de l’aéroport de Libreville.

Le Directeur de CJ a de son côté rencontré les autorités suivantes : Monsieur le Ministre en charge des Eaux et Forêts en présence du Directeur Général de la Faune et des Aires Protégées, du Secrétaire Exécutif et du Directeur Technique-adjoint de l'ANPN ; Monsieur Marc Ona, Sénateur et 3ième Vice-Président du Sénat ; le Directeur de Cabinet du Ministre en charge des Eaux et Forêts en présence du Conseiller Technique Chargé des Programmes Climat, Environnement et du Conflit Homme-Faune.

Il a aussi rencontré les partenaires suivants : la chargée de Programme de USFWS pour l’Afrique Centrale, la Cheffe de Délégation de l’UE en présence de l'Attaché Environnement et du Chef de section Coopération, l’Attaché Sécurité Intérieure de l’Ambassade de France.

Pour terminer, il a rencontré les partenaires techniques suivants : le Directrice nationale de WWF, le Directeur de Blessings Of The Forest, le Directeur de Space for Giants au Gabon, le Directeur du Project Finance for Permanence (PFP) de TNC, le Conseiller Sécurité Climat de UNOCA, le Secrétaire Exécutif de Brainforest, les Responsables aménagement et HSE de Somivab et Rougier – Gabon et le responsable Traçabilité, Technologies à Environmental Investigation Agency.

# Conclusion

En ce mois d’octobre 2023, deux opérations ont été menées par les Eaux et Forêts et les forces de l’ordre avec l’appui de CJ, à Libreville et Port-Gentil, conduisant à l’arrestation de 3 personnes, pour trafic d’ivoire. Ils ont été placés en détention préventive.

La grève des magistrats étant terminée, les audiences ont repris et les juristes ont suivi 9 cas. Cependant, les visites aux prisonniers sont toujours suspendues.

Toute l’équipe de CJ a continué ses efforts de dialogue avec les partenaires techniques et financiers du projet, et surtout, avec les autorités nouvellement nommées. Monsieur le Ministre en charge des Eaux et Forêts, en particulier, a été rencontré par le Directeur de CJ, et a affirmé son soutien aux activités de CJ.